

Le coût régional de l'inaction climatique

Samira Rousselière est vice-présidente du GIEC Pays de la Loire. Experte en économie et durabilité des filières, elle chiffre les conséquences du réchauffement climatique sur l'économie régionale.



Juigné-sur-Loire, le 12 août 2026. Cette vue aérienne en drone de La Loire montre le faible niveau d'eau du fleuve royal provoqué par le manque de précipitations depuis le début de l'été 2026. La gouvernance de l'eau est un véritable enjeu : c'est le point de vulnérabilité de nombreuses filières en Pays de la Loire, et notamment en Maine-et-Loire.

PHOTO : CO-JOISSON CLAIR



Samira Rousselière est vice-présidente du GIEC régional. PHOTO : SR

ENTRETIEN

Début juillet, le GIEC Pays de la Loire a publié son dernier rapport sur les répercussions du changement climatique sur la région. Après l'eau, la santé, les conditions de travail, vous vous êtes intéressés à l'économie. Comment avez-vous travaillé ?

Samira Rousselière : « On s'appuie sur les travaux des scientifiques du GIEC Pays de la Loire. Pour les thématiques particulières, c'est une réponse à des demandes des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) qui y voient un intérêt. Pour chaque thématique, c'est un travail de six mois à un an. Il faut tout d'abord réunir les

parties prenantes et rassembler la documentation scientifique. Mais force est de reconnaître que l'on manque parfois de données à l'échelle régionale. Dans ces cas-là, on donne des ordres de grandeur. L'idée au final est d'interpeller les collectivités, les financeurs sur la nécessité de commander des études pour avoir des données solides. »

Quel est le coût du changement climatique sur l'économie régionale ?

« Si l'on ne fait rien, la température dans les Pays de la Loire pourrait s'élever de + 2,5 °C en 2050 et jusqu'à + 4 °C d'ici à 2100. À la fin du siècle, on estime que le coût annuel de l'inaction sera entre 13 et 18 millions d'euros, avec une valeur centrale de 15,7 millions d'euros, soit 11 % du PIB régional. Il ne faut pas penser que les conséquences du réchauffement climatique sont plus fortes en Pays de la Loire qu'ailleurs. C'est surtout la structure de notre économie qui accroît les risques car ils se cumulent et se transfèrent entre filières. »

Quelle est la particularité de l'économie ligérienne ?

« Les principales forces de l'économie des Pays de la Loire sont aussi leurs principales fragilités. La région est caractérisée par un profil économique diversifié. Il est porté par l'industrie, l'agroalimentaire, l'élevage, la construction, les activités portuaires, la pêche, le tourisme littoral... Ce sont des activités qui dépendent beaucoup du sol, de l'eau, des énergies et des infrastructures

logistiques. Ces dernières sont articulées autour de grands axes routiers et de plateformes de transformation alimentaires et d'infrastructures portuaires. La sécheresse, les inondations, l'érosion côtière, la montée du niveau de l'océan les fragilisent. De fait, le réchauffement climatique fragilise les ressources et les infrastructures sur lesquelles repose l'ensemble de l'économie régionale. Et ça ne va pas toucher un secteur en particulier car il y a une réaction en chaîne. Quand il y a la canicule, le besoin de réfrigération augmente, avec derrière les besoins en énergie, ce qui au final vient fragiliser les chaînes du froid et les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Quand il y a des inondations, les routes coupées perturbent les circuits de livraison et les commerces peuvent ne plus être livrés... Tout le monde est concerné. »

Ce dernier rapport s'est surtout intéressé à deux filières : l'alimentation et le tourisme. Pourquoi ?

« Parce que ces filières sont emblématiques de l'économie régionale. Leur poids économique est important, elles dépendent des ressources naturelles et sont sensibles aux aléas climatiques. Dans l'agroalimentaire, il est déjà arrivé que des usines de la région ferment en raison du manque d'eau. »

Qu'en est-il pour la filière alimentaire ?

« Les Pays de la Loire se caractérisent par une économie productive

qui est plus exposée aux risques climatiques que l'économie tertiaire. C'est la première région française en emploi industriel dont le principal employeur est l'agroalimentaire. Et elle est au 5^e rang pour sa valeur de production agricole régionale. Cette spécialisation expose la région à plusieurs risques liés au réchauffement climatique : la pénurie de fourrage, le stress thermique des animaux, le coût de la nourriture des animaux... Ça peut avoir des répercussions sur les volumes de lait, sur les abattoirs et au final sur la consommation. Et c'est une économie très dépendante de l'eau. C'est le point de vulnérabilité commun à toutes les filières. Certaines activités de l'agroalimentaire ont des besoins importants en eau. Au-delà du risque de pénurie, il faut donc arbitrer les priorités d'usages de l'eau. Il y a un véritable enjeu de gouvernance de cette ressource. »

Et pour le tourisme ?

« La zone littorale et portuaire est source d'attractivité, d'emplois, de tourisme. Mais elle est confrontée aux risques littoraux, submersions marines, érosion du trait de côte et également aux risques assurantiels. Certaines activités, aujourd'hui ne sont plus assurables. Ça concerne également l'activité commerciale. L'attractivité peut aussi être source de pression. S'il fait chaud en Méditerranée, on observe un repli des touristes vers notre région. Mais le fait d'accueillir plus de touristes, ça

entraîne une pression supplémentaire sur l'eau et ça peut engendrer une saturation des transports, des tensions avec les habitants... »

Ces secteurs, comme l'industrie, sont de gros émetteurs de gaz à effet de serre...

« Dans la région, les secteurs les plus vulnérables sont ceux qui sont le plus émetteurs de gaz à effets de serre. À elle seule, l'agriculture représente 29 % des émissions régionales, les transports routiers 28 %, l'industrie qui comprend la construction et le traitement des déchets 15 %. Ça conduit à un double impératif : adapter les filières et réduire les émissions pour ne pas avoir à subir une augmentation des effets. On ne peut pas adapter sans atténuer. »

Quel est le message de votre rapport ?

« Il n'y a pas un mais trois messages. À commencer par le fait que le changement climatique est désormais un sujet économique. On ne peut plus se contenter de réparer les dommages après une catastrophe. Le réchauffement agit sur la productivité, les investissements, l'attractivité. Il faut aujourd'hui raisonner en chaîne de valeurs. Et l'adaptation doit être collective et équitable. On ne peut pas faire supporter le coût de l'adaptation sur une seule filière. Ça concerne tout le monde. L'avenir va beaucoup dépendre de la coopération et l'anticipation. »

Dominique Bloyet